

RFP 3/2025

Argument du thème : Économie psychique

date limite des manuscrits : 15/11/2024

Riadh BEN REJEB

94 Bd du 9 avril, 1007 Tunis – Riadhbenrejeb@yahoo.fr

Benoit SERVANT

53 Bd Henri Sellier, 92150 Suresnes - benoit.y.servant@wanadoo.fr

Force est de constater que l'œuvre de Freud est marquée par un recours massif à un lexique appartenant à l'univers de « l'économie quantitative », plus précisément celui de la finance et du commerce. Il s'agit de notions et termes aux colorations métaphoriques de banquiers et de gestionnaires du marché monétaire : *placement, transfert, conversion, investissement, réserves, épargne, sommation, accumulation, retrait* (d'investissement), *somme, montant* (d'affect, pulsionnel), *quantum* (d'affect), *capital, monnaie, prix, bénéfiques, gain, dette*, etc., l'ensemble des opérations étant réalisé par l'appareil psychique. Ces notions ont jalonné les écrits de Freud tout au long de sa carrière. Même si on les croise notamment dans le chapitre VII de *L'interprétation des rêves* (Freud, 1900a), ce n'est qu'en 1915 que Freud va isoler et proposer « un point de vue économique » qui va accompagner la genèse et le fonctionnement de ses deux topiques.

Voyons la préhistoire et le développement de cet axe économique.

Les premières traces reflétant l'intérêt que porte Freud au discours économique et à la mesure datent de 1895. Dans une lettre adressée à Fliess en date du 25 mai 1895, il écrit : « Deux ambitions me dévorent : découvrir quelle forme assume la théorie du fonctionnement mental quand on y introduit la notion de quantité, une sorte d'économie des forces nerveuses et, deuxièmement, tirer de la psychopathologie quelques gains pour la psychologie normale » (Freud, 1950a [1887-1902]/1956, p. 106). Dans *l'Esquisse*, rédigée la même année, Freud présente une « première notion fondamentale : le concept de quantité » (1950b [1895]/1956, p. 316). La quantité (d'énergie) occupe une place importante au niveau du passage d'un neurone à l'autre. Elle détermine et distingue les sensations de déplaisir et de plaisir. Elle est en lien avec la fonction de décharge et de liaison. Freud introduit l'idée d'une couche psychique protectrice qu'il nomme « pare-quantité », notion qui évoluera en 1920 en « pare-excitation ». Breuer participe la même année à consolider l'importance des aspects quantitatifs dans ses « Considérations théoriques » (Freud et Breuer, 1895d).

La dimension économique se manifeste largement ensuite en 1900 dans *l'Interprétation des rêves* à travers les notions déjà citées (Freud, 1900a).

En 1905, la dimension économique s'impose magistralement pour expliquer la technique de création des jeux de mots. Dans son ouvrage *Le mot d'esprit*, Freud citant Hamlet¹ écrit : « Il semble que tout soit affaire d'économie » et il parle pour la première fois de « concept d'économie » (Freud, 1905c/2014, p.100). Il s'agit d'économie de pensées, de mots, de dépenses (*ibid.* pp.101-102). La tendance à l'économie est liée à la condensation. Dans cet

¹ « Économie, économie, Horatio ! » (Acte 1, scène 2).

ouvrage, Freud applique largement le concept d'économie au psychisme. Il écrit : « ...*un tel gain de plaisir* [obtenu par le mot d'esprit] *correspond à l'économie réalisée sur la dépense psychique*² » (*ibid.*, p. 225). Et il affirme : « Allègement de la dépense psychique déjà existante et économie d'une dépense qui serait à effectuer, tels sont donc les deux principes auxquels se ramène toute technique du mot d'esprit » (*ibid.*, p. 239). Freud va encore plus loin puisqu'il utilise l'expression « économie psychique³ » et la compare à une « entreprise commerciale ». Il est question de « chiffre d'affaires », de « bénéfice », de « consommation », de « dépense », de « frais d'exploitation », de « montant de la dépense », de « pertes », de « l'économie de détail », etc. Et de façon analogue, Freud parle « d'entreprise psychique » (*ibid.*, pp.284-285). Ce livre sur le mot d'esprit marque à lui seul une étape et un tournant capital dans la genèse de la pensée freudienne concernant « l'économie psychique » et de ce qu'on pourrait appeler une « comptabilité psychique ». Il y revient dans les mêmes termes dans sa *Formulation sur les deux principes du fonctionnement mental*. Il y parle même de « monnaie névrotique » (Freud, 1911b/2001, p. 138).

L'année suivante, lors d'une réunion de la Société psychanalytique de Vienne du 7 février 1912, Freud affirme : « Les différences entre les individus normaux et les névrosés sont de nature quantitative et non qualitative » (Nunberg et Federn, 1975 [1912-1918]/ 1983, p. 59).

Mais ce sont deux textes métapsychologiques rédigés en 1915 qui vont introduire le « point de vue économique » de façon évidente. Dans le premier consacré aux « pulsions » (1915c), Freud distingue clairement trois grandes polarités qui dominent la vie psychique : « On pourrait désigner celle d'activité-passivité comme la biologique, celle de moi-monde extérieur comme la réelle, enfin celle de plaisir-déplaisir comme l'économique » (Freud, 1915c/1988, p. 187). Dans le second texte consacré à « L'inconscient » (1915e), Freud arrive enfin à isoler, pour la présentation et la compréhension des phénomènes psychiques, « un troisième point de vue, outre le dynamique et le topique, l'économique qui s'efforce de suivre les destins des grandeurs d'excitation et de parvenir à une évaluation au moins relative de celles-ci » (Freud, 1915e/1988, pp. 222-223). Des processus entrent en jeu pour gérer la « grande mobilité des intensités d'investissement. Par le procès de *déplacement*, une représentation peut céder tout le montant de son investissement à une autre, par celui de la *condensation*, s'approprier tout l'investissement de plusieurs autres » (Freud, *ibid.*, p. 227-228). Le « point de vue économique » est clairement défini à ce stade de l'œuvre de Freud. Il s'agit d'une affaire de quantité, de dosage d'énergie et de « grandeurs d'excitation ».

Freud revient ensuite à la question « économique » dans *Introduction à la psychanalyse* (1916-1917). Pour lui, « le terme *traumatique* n'a pas d'autre sens qu'un sens économique » (Freud, 1916-1917a [1915-1917]/1974), p. 256). Et il ajoute plus loin (p. 353) : « Le but final de l'activité psychique qui, au point de vue qualitatif, peut être décrit comme une tendance à acquérir du plaisir et à éviter la peine, apparaît, si on l'envisage au point de vue économique, comme un effort pour maîtriser les masses (grandeurs) d'excitations ayant leur siège dans l'appareil psychique et d'empêcher la peine pouvant résulter de leur stagnation ». La même idée sera présentée dans *Psychanalyse* en 1926.

En 1924, le terme « économie » apparaît au niveau du titre d'un article de Freud, quand il s'attaque directement au « problème économique du masochisme » (Freud, 1924c/1992). Dans une lettre adressée à Pfister datée du 18 janvier 1928, Freud écrit : « On peut attendre de l'endocrinologie, comme une possibilité future [...], les moyens d'agir aussi sur ces facteurs quantitatifs et le mérite d'avoir ouvert la voie à cette thérapeutique organique resterait alors à l'analyse » (Freud, 1928/1963, p. 175). Il anticipe ainsi le rôle important de la chimiothérapie sur l'équilibre mental du sujet (Widlöcher, 2002, p. 361).

² Mise en italique par Freud.

³ « *psychische Oekonomie* ».

Il reprendra ce thème en 1932 dans la *Nouvelle suite des leçons d'introduction à la psychanalyse*, en 1937 dans *Analyse terminée et analyse interminable* et en 1938 dans *Abrégé de psychanalyse*. Ce sont ces aspects qui vont à juste titre encourager les spécialistes de la psychosomatique à aborder les maladies organiques sous l'angle « économique ». Il s'agit principalement de travaux sur « l'économie psychosomatique » initiés notamment par Pierre Marty et toute l'École de Psychosomatique de Paris (Marty, 1969, 1976) dont on connaît les liens avec la conception, relativement abandonnée, de névrose actuelle.

À la lumière de ce bref et synthétique survol, on réalise que la notion d'économie psychique permet de comprendre l'ensemble des transactions énergétiques et la circulation de « valeur » qui s'opèrent au niveau de la psyché (Laplanche et Pontalis, 1967/1996, p. 128). Le « point de vue économique » permet de décrire les mouvements qui se jouent dans l'univers des pulsions et d'étudier le déplacement des quantités d'investissements et désinvestissements entre les instances de l'appareil psychique, leurs changements d'intensité ou leurs oppositions, le fonctionnement des différents mécanismes de défenses tel le refoulement, la censure, les fixations, les régressions. Les trois points de vue (topique, dynamique et économique) s'arrangent pour se compléter tout en tenant compte de l'axe génétique, plus particulièrement de l'érotisme spécifique au stade anal (Freud, 1908b/2007). La distribution de l'énergie libidinale et des émotions fait qu'il y a une certaine répartition de la libido entre la pensée, le symptôme, le fantasme, la parole, le corps, la motilité. Cette répartition des réserves psychiques, de l'activité-passivité, de l'amour et de la haine rappelle l'adage ancestral selon lequel : « il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Ce point de vue est donc très présent dans la réflexion contemporaine sur la cure, le transfert, et les enjeux de déliaison et de liaison qui s'y déploient.

Pourtant, malgré l'importance de cette dimension, il faut signaler qu'aucun numéro de revue de psychanalyse ne lui a été consacré. Il n'y a pas d'entrée consacrée à ce propos dans le *Dictionnaire de la psychanalyse* de Roudinesco et Plon (1997). La revue de la littérature montre la rareté de la recherche sur cette question (Clancier, 1998, Assoun, 2009). Dans ses travaux, Alain Deneault (2005 et 2021) laisse comprendre que Freud se serait inspiré des préoccupations du philosophe de la biologie Richard Avenarius (1876/1903) et des liens qu'il établissait entre biologie, physiologie et économie. Avenarius appliquait le lexique économique à la biologie et à la pensée (Deneault, 2005, p. 60).

Dans son ouvrage *La nouvelle économie psychique*, Charles Melman (2010) propose une révision de la métapsychologie freudienne, plus particulièrement sur le plan économique, à la lumière des nouvelles formes cliniques (addictions notamment), les nouvelles symptomatologies, formes de défenses et diagnostics.

On peut y ajouter « les organisations limites » et les diagnostics à la mode du genre « bipolaire ». Le *malaise dans la culture* décrit par Freud en 1930 ne fait qu'évoluer de façon continue en fonction des mutations et transformations culturelles, sociales et familiales. Entre excès de refoulement sexuel spécifique aux sociétés patriarcales et exhibition de niveau de liberté sexuelle qui caractériserait un certain retour au matriarcat, les repères ne cessent de changer : le rapport à la loi, à la fonction paternelle, à l'ordre symbolique, à l'imaginaire, au réel, au concret et immédiat, au miroir (les écrans), au corps, etc. On peut élargir le débat vers des questions autour de l'économie psychique à l'adolescence ou en lien avec le vieillissement ou encore en rapport avec les groupes.

Concernant la rareté des travaux sur ce point de vue économique, il est vrai qu'il a parfois été discuté au sein même de la communauté psychanalytique, ainsi que le souligne René Roussillon dans son article sur ce sujet (2002, p. 488). Ceci tient en partie au fait qu'il peut apparaître paradoxal, puisque si d'un côté il s'inscrit dans le projet de Freud de se démarquer des spéculations philosophiques pour engager une démarche scientifique rigoureuse référée à la biologie, la neurophysiologie et le quantitatif, il repose souvent sur un usage très

métaphorique et polysémique du lexique économique. Cette ambiguïté ne reflète-t-elle pas cet enjeu combien difficile, qui fait pourtant la spécificité de la psychanalyse, de tenter d'articuler le quantitatif et le qualitatif, la force et le sens ? Comme l'indique Roussillon, l'approche en termes économiques semble d'autant plus précieuse que l'on aborde des pathologies plus difficiles, et tout particulièrement traumatiques, ainsi des « esclaves de la quantité » décrits par Michel de M'Uzan (1994). Et Claude Le Guen (2008) souligne : « Peut-être facteur le plus complexe et le plus ardu de la métapsychologie, l'économique en est aussi le plus concret » (p. 872).

Références bibliographiques

- Assoun P. L. (2009). La quantité ou le facteur économique. Dans *La métapsychologie* : 48-56. Paris, Puf.
- Clancier S. (1998). Le point de vue économique. Dans *Freud* : 75-88. Paris, Érès.
- Deneault A. (2005). L'argent comme préconscient culturel. L'économie psychique selon Avenarius, Simmel et Freud. *Coq Héron* 183 : 59-74.
- Deneault A. (2021). *L'économie psychique*. Québec, Lux Editeur.
- Freud S. (1950a [1887-1902]/1956). *La naissance de la Psychanalyse*. Paris, Puf.
- Freud S. (1950b [1895]/1956). Esquisse d'une psychologie Scientifique. Dans *La naissance de la Psychanalyse*. Paris, Puf.
- Freud S. et Breuer J. (1895d/1956). *Études sur l'hystérie*. Paris, Puf.
- Freud S. (1900a [1899]/2003). L'interprétation du rêve. *OCF.P, IV*. Paris, Puf.
- Freud S. (1905c/1988). *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*. Paris, Gallimard.
- Freud S. (1908b/2007). Caractère et érotisme anal. *OCF.P, VIII* : 187-194. Paris, Puf.
- Freud S. (1911b/2001) Formulation sur les deux principes du cours des événements psychiques. Dans *Résultats, idées, problèmes I* : 135-143. Paris, Puf.
- Freud S. (1915c/1988). Pulsions et destins de pulsion. *OCF.P, XIII* : 163-185. Paris, Puf.
- Freud S. (1915e/1988). L'inconscient. *OCF.P, XIII* : 205-242. Paris, Puf.
- Freud S. (1916-1917a [1915-1917]/1974). *Introduction à la psychanalyse*. Paris, Payot.
- Freud S. (1924c/1992). Le problème économique du masochisme. *OCF. P, XVII* : 9-23. Paris, Puf.
- Freud S. (1930a [1929]/1994). Le malaise dans la culture. *OCF.P, XVIII* : 243-333. Paris, Puf.
- Freud S. (1963/1966). *Correspondance de S. Freud avec le pasteur Pfister 1909-1939*. Paris, Gallimard.
- Laplanche J., Pontalis J.-B. (1967/1996). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, Puf et Liban, Delta.
- Le Guen C. (2008). Métapsychologie. Dans C. Le Guen (dir.). *Dictionnaire Freudien* : 838-877. Paris, Puf.
- Marty P. (1969). Notes cliniques et hypothèses à propos de l'économie de l'allergie. *Rev Fr Psychanal* 33(2) : 246.
- Marty P. (1976). *Les mouvements individuels de vie et de mort. Essai d'économie psychosomatique*. Paris, Payot.
- Melman Ch. (2010). *La nouvelle économie psychique*. Paris, Érès.
- M'Uzan de M. (1994). Les esclaves de la quantité. Dans *La bouche de l'Inconscient* : 155-168. Paris, Gallimard.
- Nunberg H. & Federn E. (Ed.), (1975 [1912-1918]/1983). *Les premiers psychanalystes : Minutes de la Société psychanalytique de Vienne. Tome IV*. Paris, Gallimard.
- Roussillon R. (2002). Économique (point de vue-). Dans A. de Mijolla (dir.). *Dictionnaire International de la Psychanalyse* : 488-489. Paris, Calman-Lévy.
- Widlöcher D. (2002). L'avenir nous apprendra peut-être... Psychothérapie et chimiothérapie : quels rapports ? *Rev Fr Psychanal* 66 (2) : 361-369.